

# Le tatouage

## Les techniques

Le tatouage (*tatau*), tel qu'il était pratiqué en Polynésie, consistait à introduire dans le derme un colorant très foncé, à l'aide d'une ou plusieurs pointes, de manière à rendre des motifs décoratifs indélébiles et permanents, bien visibles aussi, par contraste avec les surfaces non traitées de la peau, qui restaient claires. Des peignes à tatouer (*ta*) utilisés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont maintenant conservés, en quelques exemplaires, dans les musées. L'extrémité proximale du peigne est enfoncée dans un manche droit et maintenue en place par des ligatures. L'ensemble de l'objet ressemble à une petite herminette.

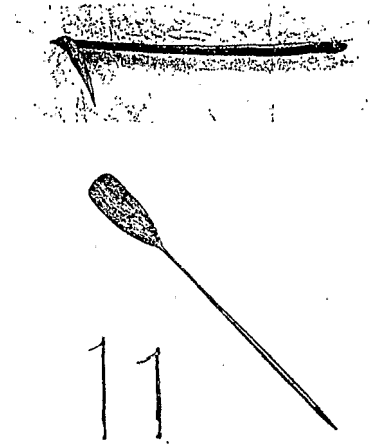
Aux îles de la Société, le matériel du maître-artisan tatoueur (*tahu'atatau*) était complété par un petit récipient en pierre ou une coque de noix de coco pour le colorant et par un petit maillet de bois en forme de pagaie. Les Tahitiens utilisaient de la suie comme colorant. Ils l'obtenaient en faisant brûler les amandes des noix de bancoul (*ti'a'iri*) qui servaient aussi pour l'éclairage domestique. Au moment de l'utilisation, cette suie était diluée avec un peu d'eau dans une coque de noix de coco. Les instruments dont on se servait pour la première fois pour le tatouage d'un chef ou l'héritier d'une grande famille, devaient être détruits dès que l'opération était terminée et déposés au *marae*. Les tatoueurs étaient largement rémunérés et recevaient du *tapa*, des ornements, des cochons et de la nourriture.

Aux îles Marquises, le tatouage était exécuté à peu près de la même façon, mais cet art était plus développé, plus compliqué, plus raffiné que dans le reste de la Polynésie. Il est mieux connu aussi, surtout grâce à l'étude très complète que lui a consacrée le médecin et ethnologue allemand Karl von den Steinen, entre 1897 et 1920. La technique du tatouage s'appelait aux îles Marquises *e patu tiki*. Le nom de *ta'a patu tiki* s'appliquait à la lame avec ses dents taillées en pointes acérées dans de l'os ou de l'écaille de tortue. Le maillet en bois (*ta patu tiki*) était une baguette cylindrique d'une quarantaine de centimètres, se terminant à une extrémité et d'un seul côté, par un élargissement. Les tatoueurs avaient l'habitude de ranger leurs instruments dans un étui de bambou fermé par un morceau de *tapa*. Pour obtenir la suie qui leur était nécessaire pour faire le colorant, ils faisaient brûler des amandes d'*Aleurites* enfilées sur une nervure de feuille de cocotier, comme s'il s'agissait d'une chandelle (*ama*). Au-dessus, ils plaçaient une demi-noix de coco renversée ou une pierre creuse et la suie produite par la fumée venait s'y déposer. D'après K. von den Steinen, pour des séances de tatouage importantes, les Marquisiens savaient fabriquer de véritables "fours à suie".

Généralement, un groupe de jeunes gens était tatoué en même temps que le fils d'un chef, à un âge qui pouvait varier, semble-t-il, entre 13 et 18 ans pour les premiers tatouages. La maison du tatoueur, une simple case recouverte de feuilles de pandanus, était *tapu*

et certains interdits devaient être respectés pendant toute la durée de l'opération. Pour opérer, le *tuhuka patu tiki* prenait le peigne à tatouer de la main gauche, ainsi qu'un morceau de *tapa* qu'il enroulait autour d'un doigt pour éponger le sang. De la main droite, il tenait le maillet par son extrémité élargie et frappait le manche du peigne avec le côté étroit, sauf quand il fallait donner des coups plus forts. Ses assistants l'aidaient en maintenant le patient par les bras et les

jambes, et en tendant la peau sous les dents du peigne. Le tatoueur suivait les motifs dessinés au charbon sur la peau, trempant régulièrement les pointes dans la suie diluée avec de l'huile de coco. Comme bien souvent en Polynésie, un chant approprié accompagnait l'opération : "*La tuki e, ua tuki e, tuki, tuki hua ia paparara, ua tuki e*" etc. - "Nous martelons, oui nous martelons, oui nous martelons toujours, tap tap, tap tap, oui martelons..."



En haut : Peigne à tatouer des îles de la Société. Collection Hooper, environ 17 cm.

Au-dessous : Instruments de tatouage des îles de la Société. Ces deux peignes à tatouer (14 et 12,8 cm) et cette palette de bois servant de maillet (49,5 cm) ont été recueillis lors du 3<sup>e</sup> voyage de Cook dans le Pacifique.

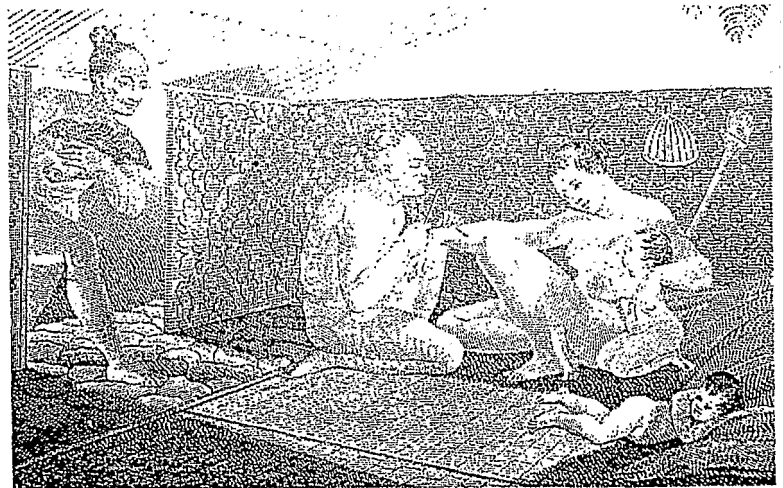


Marquisien de Nuku Hiva. Les tatouages que portent les hommes occupent une grande

partie du corps et du visage, alors que ceux des femmes se limitent aux lèvres, aux mains et aux jambes. Atlas de Krusenstern (1804).

Le pied et la jambe tatouée d'une Marquisienne. Les dessins de tatouages marquisiens exécutés par Julien Viaud (Pierre Loti) en 1872, alors qu'il était aspirant de marine à bord de la frégate *La Flore*, comptent parmi les plus précis qui nous soient parvenus.

Ci-dessous : Intérieur d'une maison à Nuku Hiva, aux îles Marquises. La scène de tatouage paraît évidemment très édulcorée. Gravure publiée dans le récit des voyages à travers le monde de G.H. Langsdorff, de 1803 à 1807.



## Les motifs

L'origine du tatouage se perd dans la nuit des temps et remonte probablement au-delà de l'arrivée des premiers Polynésiens dans l'est du Pacifique. D'après le folklore tahitien, la pratique du tatouage aurait commencé chez les dieux dans le *po* (période sombre) ; son aspect décoratif leur plaisait beaucoup. La légende telle que la rapporte Teuira Henry met l'accent sur la valeur esthétique du tatouage, ainsi que sur son importance comme attrait sexuel.

Aux îles de la Société, les tatouages ont disparu avant d'avoir été vraiment étudiés : il n'en reste que quelques descriptions et de très rares dessins, les meilleurs étant, comme bien souvent, les plus anciens. Selon Banks,

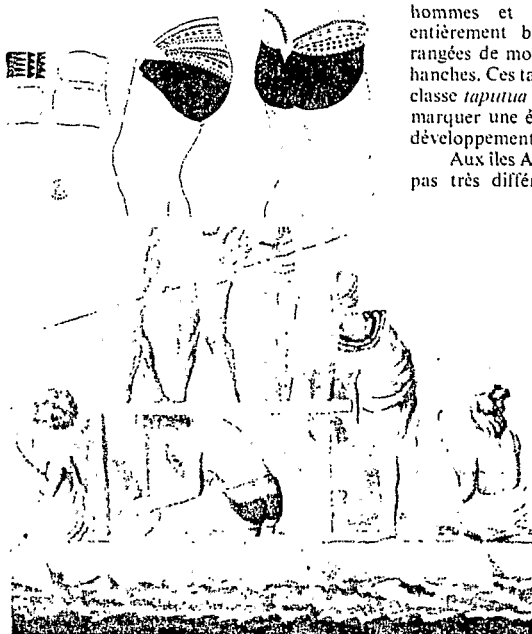
hommes et femmes portaient des tatouages sur différentes parties du corps, mais jamais sur la figure. Le motif le plus simple et le plus utilisé, seul ou en répétition, était une ligne brisée en forme de Z. Les femmes le portaient à chaque articulation des doigts et des orteils et souvent sur toute la surface visible du pied. C'est ce motif fondamental pour les îles de la Société que l'on rencontre aussi sur les sculptures. Des chevrons et des indentations pouvaient être groupés pour former des figures géométriques : rectangles, carrés, cercles, croissants, etc. qui pour les deux sexes décoraient les bras et les jambes, parfois les épaules. Les sujets figuratifs, comme les personnages, les oiseaux, les chiens, les poissons, les végétaux, etc. semblent avoir été surtout réservés aux hommes. Tous les Ma'ohi, hommes et femmes, avaient les fesses entièrement bleu foncé et au-dessus, des rangées de motifs à la base du dos et sur les hanches. Ces tatouages qui correspondent à la classe *taputua* définie par T. Henry, devaient marquer une étape quasi obligatoire dans le développement d'un adolescent.

Aux îles Australes, les tatouages n'étaient pas très différents de ceux des îles de la

Société, mais selon J. Banks, les habitants de Rurutu n'avaient pas le dos tatoué. Ils avaient en revanche, au-dessous des aisselles, des bandes noires de la largeur d'une main dont les côtés étaient profondément découpés de séries de triangles. De petits cercles avec des indentations étaient tatoués sur leurs bras et sur leurs jambes. Ce motif est typique des îles Australes et les bandes à bords dentelés sont aussi présentes sur de rares *tapa* de Rurutu. James Morrison prétend que les habitants de Tubuai ne se tatouaient pas : ils le faisaient probablement de façon discrète.

Aux Tuamotu, selon K.P. Emory, les tatouages étaient largement pratiqués à l'ouest, alors qu'ils n'existaient pas dans certains atolls de l'est. Les femmes avaient des marques et des bandes bleues sur les épaules, les fesses, le tronc, les bras et les jambes. Les hommes, surtout à Rangiroa, étaient entièrement tatoués, y compris parfois sur la figure, de motifs souvent un peu irréguliers : bandes prolongées par des triangles en forme de flammes, dents de scie, lignes courbes et cercles concentriques, damiers rappelant les nattes en feuilles de cocotier. Ces motifs et surtout la façon dont ils étaient disposés, variaient selon les îles, et certains d'entre eux étaient réservés aux guerriers, comme marques de leur bravoure.

A Mangareva, le tatouage, nommé *ko'iko*, était un ornement obligatoire. Les femmes étaient assez peu tatouées, mais les

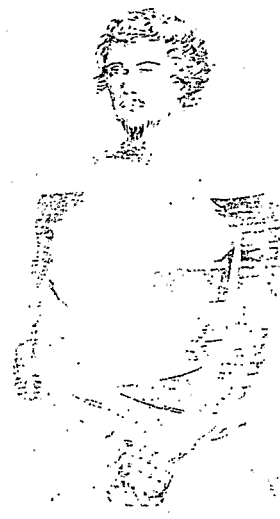


En haut, à gauche : Dessins des tatouages, par S. Parkinson, du personnage central du lavis au-dessous, exécuté en 1769, et figurant une pirogue de guerre. Îles de la Société.

Ci-dessous : Ces motifs de tatouages ont été reproduits par Félix Marant-Boissauveur, commissaire de la Marine à bord de la corvette l'Héroïne de 1844 à 1849. Il s'agit de la jambe d'un homme et de la cuisse d'une femme, ainsi que de "mains de femmes de Taïti. La main droite est particulièrement celle de Parima Vahine, la

femme du grand chef Parima". Bien que relevés à Tahiti, ces motifs très anciens sont probablement des Tuamotu de l'ouest.

Tatouages d'un homme de Rurutu, par John Webber, troisième voyage de Cook, 1777.



vieux guerriers étaient marqués de la tête aux pieds, y compris sur le visage, les paupières et les lèvres. A l'adolescence, un grand cercle était tatoué sous chaque aisselle. Plus tard, l'intérieur du cercle, divisé en quatre quadrants, était peu à peu noirci en laissant au milieu une croix blanche. Ce motif, particulier à Mangareva, donnait une grande élégance à celui qui le portait.

Aux îles Marquises, les hommes pouvaient être entièrement tatoués, y compris sur des portions de crâne qu'ils avaient l'habitude de raser, sur les paupières, les narines, la langue et la paume des mains. Très souvent de larges bandes parallèles, complètement noires, leur traversaient le visage, partiellement, ou bien d'une oreille à l'autre.

Les tatouages des femmes étaient moins étendus : à la tête, ils se limitaient à de petites lignes verticales suivant le contour des lèvres et à quelques dessins sur le lobe de l'oreille, au-dessous et en arrière. Elles étaient tatouées sur les épaules, à la base du dos, tout le long des jambes et sur les pieds ; elles avaient au poignet et sur le dessus des mains et des doigts, toute une ornementation particulièrement fine et délicate.

Les motifs étaient très nombreux, mais beaucoup d'entre eux étaient d'une certaine manière apparentés et formaient des groupes ou familles décoratives. Les motifs les plus importants avaient généralement un emplacement anatomique déterminé et celui-ci servait parfois à préciser leur nom : les *ipu*, coupes, bols (en bois ou en noix de coco) décoraient surtout la face interne du bras, et on distinguait le *ipu'oto* ou *ipu* de l'intérieur, le

*ipu a'o* ou *ipu* devant, etc. Certaines appellations faisaient allusion à des légendes, comme *kena*, et *vai o kena*, le bain de *kena*. La plupart d'entre elles se rapportaient à des éléments naturels - ciel, nuages, et surtout animaux et plantes - parfois aussi à la nature humaine et à différentes parties du corps. Les vanneries, comme les nattes ou les éventails en feuilles de cocotier tressées, et les ligatures ornementales ont peut-être servi de modèles pour l'exécution des lignes brisées, chevrons, zigzags, inscrits isolément ou en séries : hachures, chevrons opposés ou emboîtés etc., et les formes qui en sont dérivées : triangles, triangles opposés, losanges. Les petits triangles appelés *niho peatu* (dents de requins) étaient très utilisés par les tatoueurs qui les organisaient en rangées. Deux petits triangles opposés devenaient *hikuatu* : queue de bonite. Les carrés disposés en damiers, fort à la mode au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sont peut-être issus des tressages à armure simple. Ils peuvent provenir aussi de la mise en composition du petit bonhomme aux jambes et aux bras écartés que l'on trouve sur les pétroglyphes (*enata, etua*) et qui réapparaissait abondamment sur les tatouages en prenant de multiples formes, debout ou accroupi. Dans l'une d'elles, son corps et ses membres sont représentés par des carrés noirs. Des formes humaines différentes étaient empruntées au *tiki* traditionnel, le plus souvent décomposé en ses diverses parties : face, yeux, bras, jambes. Une face de *tiki* pouvait aussi être entièrement recomposée de façon très complexe, à partir de motifs animaux, végétaux ou autres : ces figures étaient fréquemment représentées sur les genoux ou sur les mollets.

Les motifs de tatouages étaient reproduits sur des pierres, des sculptures recouvertes de *tapa*, mais surtout sur des sections de bambous pyrogravés et même sur des bras et jambes sculptés dans du bois. En décrivant une grande fête marquaisienne (*koika*), Max Radiguet écrivait : "De distance en distance, sur les toits des hangars, se dressent quelques loges où les tatoueurs

exposent des planches revêtues d'arabesques gravées au fer rouge, modèles d'ornementation, sans doute, au choix de leur clientèle". Il est probable que les modèles qui se trouvent maintenant dans les musées, ont été achetés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme curiosités, par les premiers touristes : les marins et les administrateurs.



Tatouages des îles Marquises. Atlas pittoresque de Dumont d'Urville.



Homme tatoué de Mangareva.



Des bras et des jambes sculptés dans le bois ont pu servir aux artisans tatoueurs à présenter des modèles à leur clientèle. Ils ont surtout permis que soient conservés quelques témoins d'un art tout à fait remarquable, mais éminemment périssable.

Modèles de tatouages gravés sur du bambou, îles Marquises.

Motifs *ipu* et *etua* sur une main de femme marquaisienne. On remarquera la finesse des dessins, reproduits par Pierre Loti en 1872.



# ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

## la vie quotidienne dans la Polynésie d'autrefois

Ce cinquième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de :

**Anne Lavondès,**

Docteur en Ethnologie, Ingénieur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

avec la collaboration de : **Alain Babadzan**, Docteur en Ethnologie, Chargé de cours à l'Université de Paris X, Nanterre,  
Membre de l'U.A. 140 du C.N.R.S., **Jean-François Baré**, Docteur d'État ès lettres et Sciences humaines,

Chargé de recherche à l'O.R.S.T.O.M., **Michel Charleux**, Licencié en Sciences naturelles, Maître en Archéologie, Enseignant,  
Membre de l'U.A. 275 du C.N.R.S., **Éric Conte**, Maître ès lettres et D.E.A. d'Archéologie,

U.A. 275 du C.N.R.S. et Département d'Archéologie du Centre Polynésien de Sciences Humaines, **Catherine Orliac**,  
Docteur en Archéologie, Chargée de recherche au C.N.R.S. (U.A. 275), **Michel Orliac**, Diplômé du C.R.P.P. (Sorbonne),  
Technicien supérieur au C.N.R.S. (U.A. 275),

et la collaboration des organismes suivants : Centre National de la Recherche Scientifique,

Centre Polynésien des Sciences Humaines, Département d'Ethnologie de l'Université de Paris X, Nanterre,  
Laboratoire d'Ethnologie Préhistorique (C.N.R.S., U.A. 275),

Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative de l'Université de Paris X, Nanterre (C.N.R.S., U.A. 140),

Musée de Tahiti et des Iles, O.R.S.T.O.M. (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

Illustrations : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

Documentation : **Pierre Montillier**, Paris, et **Célestine Dars**, Londres

**Photographes** : J.-M. Arnaud, B. Bird, J.-Cl. Bosmel, J. Bouchon, J.-L. Charmet, J.-M. Chazine, E. Conte, K.P. Emory, M. Folco,  
M. Frimigacci, E.S.C. Handy, M. Isy-Schwartz, A. Lavondès, G. Lewin, C. Orliac, M. Orliac, J. Oster, P. Ottino, H. Ouwen,  
F. Ravault, C. Rives-Cedri, A. Ropiteau, J.-L. Saquet, M. Sexton, J.F.G. Stokes, A. Sylvain, B. Vannier, G. Wallart.

Les photographies autres que celles confiées par leurs auteurs ou leurs agences sont publiées avec l'autorisation  
des sociétés ou organismes suivants :

*Dans le Pacifique* : Musée de Tahiti et des Iles, Tahiti ; Opatti, Tahiti ; Musée Néo-Calédonien, Nouméa ; Dixon Library, Sydney ; Mitchell Library,  
Sydney ; National Library of Australia, Canberra ; The Alexander Turnbull Library, National Library of New-Zealand, Wellington ;  
Auckland Institute and Museum ; Otago Museum, Dunedin ; Bishop Museum, Honolulu.

*En Europe* : Archives Nationales, Paris ; Bibliothèque Nationale, Paris ; Hôpital d'Instruction des Armées de Brest ;  
Musée des Antiquités Nationales, St-Germain-en-Laye ; Musée d'Aquitaine, Bordeaux ; Musée des Beaux-Arts de Lille ; Musée de l'Homme, Paris ;  
Musée Municipal des Beaux-Arts de Rochefort-sur-Mer ; Musée National d'Histoire Naturelle, Paris ; Musée d'Histoire Naturelle de Grenoble ;  
Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de La Rochelle ; Service Historique de la Marine, Paris.

British Museum, Londres ; Ethnografiska Museet, Stockholm ; Musée d'Ethnographie, Genève ; Musée d'Histoire de Berne ;  
Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles ; Museum für Völkerkunde, Vienne ; National Maritime Museum, Greenwich ; Pitt Rivers Museum,  
Oxford ; Royal Museum of Scotland, Edinburgh ; University Museum of Archaeology and Anthropology, Cambridge.

*En Amérique du Nord* : Archives Publiques du Canada, Ottawa ; Metropolitan Museum of Art, New York ; Peabody Museum of Natural History,  
Yale University, New Haven ; Peabody Museum of Salem ; Yale Center for British Art, New Haven.

L'illustration de ce volume a plus particulièrement fait appel aux collections du **Musée de Tahiti et des Iles**,  
grâce à la collaboration de sa directrice **M. Lehartel**, de **V. Mu-Liepman**, conservateur, et de **H. Ouwen**,  
assistant conservateur chargé des collections.

Des collections privées nous ont été rendues accessibles grâce à l'obligeance de leurs détenteurs :  
**Mme Adélaïde de Ménil**, New York ; **M. Yves du Petit-Thouars**, Indre-et-Loire ; **M. Pierre Loti-Viaud**, Sceaux.

03 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS



18 231 vol

AM  
POL